

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus - MAIRIE DE
LOCHES (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21370132900012

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE LOCHES

M. 14

**Budget primitif
voté par nature**

BUDGET : VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL (3)

ANNEE 2022

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales (6)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Sections	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	7
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	13

III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	15
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	18
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	20
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	22
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	24

IV - Annexes (7)

A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	35
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	39
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	40
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	45
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	46
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	47
A4 - Etat des provisions	48
A5 - Etalement des provisions	49
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	50
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	51
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
A7.2.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (3)	Sans Objet
A7.2.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (3)	Sans Objet
A8 - Etat des charges transférées	53
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	Sans Objet

B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement (4)	54
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	56
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	Sans Objet
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	Sans Objet
B1.6 - Etat des engagements reçus	57
B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget (5)	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	58
B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	Sans Objet
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	Sans Objet

C - Autres éléments d'informations

C1 - Etat du personnel	59
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier (4)	63
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	64
C3.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	65

D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures

D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	66
--	----

D2 - Arrêté et signatures

67

- (1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Elle n'a cependant pas à être produite par les services et activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.
- (2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT).
- (3) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers (art. L. 2313-1 du CGCT).
- (4) Ces états ne sont obligatoires que pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2313-1 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. L. 5211-36 du CGCT, art. L. 5711-1 du CGCT) et leurs établissements publics.
- (5) Si la commune ou l'établissement décide d'attribuer des subventions dans le cadre du budget dans les conditions décrites à l'article L. 2311-7 du CGCT.
- (6) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.
- (7) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.

Code INSEE 37132	MAIRIE DE LOCHES VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL	BP 2022
-----------------------------------	--	--------------------------

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	6735
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i>) :	264
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	
Communauté de Communes Loches Sud Touraine	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
4458819	6429716	913.05	1040.79

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3) DGCL- Les collectivités locales en chiffres 2021
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1122.49	918
2	Produit des impositions directes/population	616.18	526
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1363.77	1124
4	Dépenses d'équipement brut/population	349.18	288
5	Encours de dette/population	1846.16	821
6	DGF/population	202.97	154
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	59.50%	57.50%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	98.40%	89.30%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	25.60%	25.60%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	135.40%	73%

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement,
- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
 - avec (2) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
 - sans (3) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (4) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

IV – La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne « Pour mémoire ») s'effectue par rapport à la colonne du budget (5) cumulé de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté (6) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(3) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° du).

(5) Indiquer « primitif de l'exercice précédent » ou « cumulé de l'exercice précédent ».

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1,
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif N-1,
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET			II
VUE D'ENSEMBLE			A1
FONCTIONNEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
V	CREDITS DE FONCTIONNEMENT VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	9 250 005,00	9 250 005,00
O			
T			
E			
+			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
R			
T			
S			
=			
	TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (3)	9 250 005,00	9 250 005,00
INVESTISSEMENT			
		DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
V	CREDITS D'INVESTISSEMENT (1) VOTES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (y compris le compte 1068)	4 160 339,67	5 047 552,00
O			
T			
E			
+			
R	RESTES A REALISER (R.A.R) DE L'EXERCICE PRECEDENT (2)	0,00	0,00
E			
P	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif) 887 212,33	(si solde positif) 0,00
R			
T			
S			
=			
	TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (3)	5 047 552,00	5 047 552,00
TOTAL			
	TOTAL DU BUDGET (3)	14 297 557,00	14 297 557,00

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES	A2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général	2 265 000,00	0,00	2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 400 000,00	0,00	4 500 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	383 595,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		7 053 595,00	0,00	7 205 000,00	7 205 000,00	7 205 000,00
66	Charges financières	337 500,00	0,00	325 000,00	325 000,00	325 000,00
67	Charges exceptionnelles	29 802,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (4)	53 500,00		50 000,00	50 000,00	50 000,00
022	Dépenses imprévues	20 000,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		7 494 397,00	0,00	7 610 000,00	7 610 000,00	7 610 000,00
023	Virement à la section d'investissement (5)	522 718,00		670 805,00	670 805,00	670 805,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	918 000,00		969 200,00	969 200,00	969 200,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		1 440 718,00		1 640 005,00	1 640 005,00	1 640 005,00
TOTAL		8 935 115,00	0,00	9 250 005,00	9 250 005,00	9 250 005,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 250 005,00
--	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges	33 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00	35 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	506 800,00	0,00	411 200,00	411 200,00	411 200,00
73	Impôts et taxes	5 209 645,00	0,00	5 530 800,00	5 530 800,00	5 530 800,00
74	Dotations et participations	2 517 763,00	0,00	2 431 400,00	2 431 400,00	2 431 400,00
75	Autres produits de gestion courante	101 900,00	0,00	126 400,00	126 400,00	126 400,00
Total des recettes de gestion courante		8 369 108,00	0,00	8 534 800,00	8 534 800,00	8 534 800,00
76	Produits financiers	267 205,00	0,00	267 205,00	267 205,00	267 205,00
77	Produits exceptionnels	29 802,00	0,00	275 000,00	275 000,00	275 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (4)	207 000,00		108 000,00	108 000,00	108 000,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		8 873 115,00	0,00	9 185 005,00	9 185 005,00	9 185 005,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (5)	62 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		62 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
TOTAL		8 935 115,00	0,00	9 250 005,00	9 250 005,00	9 250 005,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 250 005,00
--	---------------------

Pour information :

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)	1 575 005,00
---	---------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

(6) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES	A3

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	3 034 926,86	0,00	2 257 500,00	2 257 500,00	2 257 500,00
	Total des dépenses d'équipement	3 034 926,86	0,00	2 260 500,00	2 260 500,00	2 260 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 410 000,00	0,00	1 474 839,67	1 474 839,67	1 474 839,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses financières	1 440 000,00	0,00	1 474 839,67	1 474 839,67	1 474 839,67
45...	Total des opé. pour compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	4 474 926,86	0,00	3 735 339,67	3 735 339,67	3 735 339,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	62 000,00		65 000,00	65 000,00	65 000,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	162 000,00		425 000,00	425 000,00	425 000,00
	TOTAL	4 636 926,86	0,00	4 160 339,67	4 160 339,67	4 160 339,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	887 212,33
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 047 552,00
---	---------------------

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
010	Stocks (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 570 382,00	0,00	715 000,00	715 000,00	715 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 812 706,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	3 383 088,00	0,00	1 715 000,00	1 715 000,00	1 715 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	620 669,11	0,00	450 000,72	450 000,72	450 000,72
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)	1 069 181,41	0,00	882 546,28	882 546,28	882 546,28
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	345 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes financières	2 034 850,52	0,00	1 332 547,00	1 332 547,00	1 332 547,00
45...	Total des opé. pour le compte de tiers (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	5 417 938,52	0,00	3 047 547,00	3 047 547,00	3 047 547,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement (4)	522 718,00		670 805,00	670 805,00	670 805,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	918 000,00		969 200,00	969 200,00	969 200,00
041	Opérations patrimoniales (4)	100 000,00		360 000,00	360 000,00	360 000,00
	Total des recettes d'ordre d'investissement	1 540 718,00		2 000 005,00	2 000 005,00	2 000 005,00

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (= RAR + vote)
TOTAL		6 958 656,52	0,00	5 047 552,00	5 047 552,00	5 047 552,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)	0,00
--	------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 047 552,00
---	--------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL
DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE
FONCTIONNEMENT (10)**

1 575 005,00

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) *DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.*

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération *DF 023 + DF 042 – RF 042* ou solde de l'opération *RI 021+ RI 040 – DI 040*.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B1

1 – DEPENSES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	2 300 000,00		2 300 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 500 000,00		4 500 000,00
014	Atténuations de produits	5 000,00		5 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	400 000,00		400 000,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	325 000,00	0,00	325 000,00
67	Charges exceptionnelles	30 000,00	0,00	30 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	50 000,00	969 200,00	1 019 200,00
71	Production stockée (ou déstockage) (3)		0,00	0,00
022	Dépenses imprévues	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		670 805,00	670 805,00
Dépenses de fonctionnement – Total		7 610 000,00	1 640 005,00	9 250 005,00

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 250 005,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	15 000,00	15 000,00
15	Provisions pour risques et charges (5)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	1 474 839,67	0,00	1 474 839,67
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	2 257 500,00		2 257 500,00
198	Neutral. amort. subv. équip. versées		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204) (6)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	3 000,00	0,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	410 000,00	410 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (5)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (5)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00		0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 735 339,67	425 000,00	4 160 339,67

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	887 212,33
--	-------------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 047 552,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.
- (5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE DU BUDGET	B2

2 – RECETTES (du présent budget + restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	35 000,00		35 000,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	411 200,00		411 200,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		50 000,00	50 000,00
73	Impôts et taxes	5 530 800,00		5 530 800,00
74	Dotations et participations	2 431 400,00		2 431 400,00
75	Autres produits de gestion courante	126 400,00	0,00	126 400,00
76	Produits financiers	267 205,00	0,00	267 205,00
77	Produits exceptionnels	275 000,00	15 000,00	290 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	108 000,00	0,00	108 000,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		9 185 005,00	65 000,00	9 250 005,00

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 250 005,00
--	---------------------

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	450 000,72	260 000,00	710 000,72
13	Subventions d'investissement	715 000,00	0,00	715 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaires)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	50 000,00	50 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	50 000,00	50 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		600 000,00	600 000,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		369 200,00	369 200,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement		670 805,00	670 805,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		2 165 000,72	2 000 005,00	4 165 005,72

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068	882 546,28
-----------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 047 552,00
---	---------------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir liste des opérations d'ordre.
- (3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).
- (6) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.
- (7) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES				A1

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
011	Charges à caractère général	2 265 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00
6042	Achats prestat° services (hors terrains)	212 000,00	302 100,00	302 100,00
60611	Eau et assainissement	50 260,00	49 610,00	49 610,00
60612	Energie - Electricité	467 450,00	465 250,00	465 250,00
60621	Combustibles	7 300,00	6 100,00	6 100,00
60622	Carburants	48 100,00	48 400,00	48 400,00
60623	Alimentation	13 520,00	14 920,00	14 920,00
60628	Autres fournitures non stockées	3 270,00	3 400,00	3 400,00
60631	Fournitures d'entretien	32 405,00	25 800,00	25 800,00
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	7 500,00	7 500,00
60633	Fournitures de voirie	17 000,00	17 060,00	17 060,00
60636	Vêtements de travail	14 100,00	12 700,00	12 700,00
6064	Fournitures administratives	15 710,00	14 880,00	14 880,00
6065	Livres, disques, ... (médiathèque)	15 000,00	17 000,00	17 000,00
6067	Fournitures scolaires	20 300,00	20 750,00	20 750,00
6068	Autres matières et fournitures	145 231,00	157 650,00	157 650,00
611	Contrats de prestations de services	9 895,00	12 705,00	12 705,00
6132	Locations immobilières	1 500,00	1 500,00	1 500,00
6135	Locations mobilières	54 000,00	49 900,00	49 900,00
61521	Entretien terrains	8 600,00	8 100,00	8 100,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	36 830,00	23 280,00	23 280,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	2 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	33 100,00	33 700,00	33 700,00
615232	Entretien, réparations réseaux	5 300,00	4 300,00	4 300,00
61524	Entretien bois et forêts	744,00	744,00	744,00
61551	Entretien matériel roulant	13 750,00	13 750,00	13 750,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	18 900,00	18 800,00	18 800,00
6156	Maintenance	108 030,00	106 582,00	106 582,00
6161	Multirisques	54 000,00	60 000,00	60 000,00
6168	Autres primes d'assurance	30,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	5 000,00	0,00	0,00
6182	Documentation générale et technique	7 070,00	5 185,00	5 185,00
6184	Versements à des organismes de formation	31 000,00	31 000,00	31 000,00
6188	Autres frais divers	500,00	500,00	500,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	200,00	0,00	0,00
6226	Honoraires	35 200,00	29 860,00	29 860,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 500,00	5 000,00	5 000,00
6228	Divers	0,00	7 404,00	7 404,00
6231	Annonces et insertions	60 160,00	19 950,00	19 950,00
6232	Fêtes et cérémonies	167 671,00	156 278,00	156 278,00
6236	Catalogues et imprimés	32 763,00	66 605,00	66 605,00
6237	Publications	3 000,00	0,00	0,00
6247	Transports collectifs	45 740,00	45 200,00	45 200,00
6251	Voyages et déplacements	36 649,00	8 550,00	8 550,00
6256	Missions	0,00	400,00	400,00
6257	Réceptions	7 500,00	20 000,00	20 000,00
6261	Frais d'affranchissement	18 500,00	18 620,00	18 620,00
6262	Frais de télécommunications	69 750,00	57 450,00	57 450,00
627	Services bancaires et assimilés	2 100,00	1 280,00	1 280,00
6281	Concours divers (cotisations)	12 360,00	12 510,00	12 510,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	72 200,00	75 000,00	75 000,00
62878	Remb. frais à d'autres organismes	2 600,00	2 600,00	2 600,00
6288	Autres services extérieurs	212 362,00	211 677,00	211 677,00
63512	Taxes foncières	14 000,00	14 000,00	14 000,00
63513	Autres impôts locaux	8 800,00	10 300,00	10 300,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	1 050,00	1 050,00	1 050,00
6358	Autres droits	0,00	2 100,00	2 100,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	4 500,00	1 000,00	1 000,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	4 400 000,00	4 500 000,00	4 500 000,00
6218	Autre personnel extérieur	140 831,00	140 831,00	140 831,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	12 256,00	12 256,00	12 256,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	49 487,00	49 487,00	49 487,00
64111	Rémunération principale titulaires	2 099 609,00	2 139 609,00	2 139 609,00
64112	NBI, SFT, indemnité résidence	53 791,00	53 791,00	53 791,00
64118	Autres indemnités titulaires	413 035,00	413 035,00	413 035,00
64131	Rémunérations non tit.	346 140,00	396 140,00	396 140,00
64162	Emplois d'avenir	7 799,00	7 799,00	7 799,00
64168	Autres emplois d'insertion	19 400,00	19 400,00	19 400,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	422 387,00	422 387,00	422 387,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
6453	Cotisations aux caisses de retraites	688 556,00	698 556,00	698 556,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 772,00	14 772,00	14 772,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	95 573,00	95 573,00	95 573,00
6456	Versement au F.N.C. supplément familial	4 157,00	4 157,00	4 157,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 737,00	2 737,00	2 737,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	24 149,00	24 149,00	24 149,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 132,00	5 132,00	5 132,00
6478	Autres charges sociales diverses	189,00	189,00	189,00
014	Atténuations de produits	5 000,00	5 000,00	5 000,00
7391172	Dégrèvt taxe habitat° sur logements vaca	5 000,00	5 000,00	5 000,00
65	Autres charges de gestion courante	383 595,00	400 000,00	400 000,00
6531	Indemnités	105 000,00	107 000,00	107 000,00
6532	Frais de mission	3 000,00	4 500,00	4 500,00
6533	Cotisations de retraite	4 500,00	8 500,00	8 500,00
6534	Cotis. de sécurité sociale - part patron	17 500,00	17 500,00	17 500,00
6535	Formation	2 000,00	4 000,00	4 000,00
65372	Cotis. fonds financt alloc. fin mandat	200,00	200,00	200,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	4 655,00	4 655,00
6542	Créances éteintes	3 000,00	3 250,00	3 250,00
65548	Autres contributions	5 000,00	6 000,00	6 000,00
6558	Autres contributions obligatoires	90 000,00	93 000,00	93 000,00
6574	Subv. fonct. Associat°, personnes privée	151 395,00	151 395,00	151 395,00
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00
TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011 + 012 + 014 + 65 + 656)		7 053 595,00	7 205 000,00	7 205 000,00
66	Charges financières (b)	337 500,00	325 000,00	325 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	332 500,00	320 000,00	320 000,00
6615	Intérêts comptes courants et de dépôts	5 000,00	5 000,00	5 000,00
67	Charges exceptionnelles (c)	29 802,00	30 000,00	30 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	29 802,00	30 000,00	30 000,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (d) (6)	53 500,00	50 000,00	50 000,00
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	15 000,00	5 000,00	5 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	38 500,00	5 000,00	5 000,00
6875	Dot. prov. risques et charges exception.	0,00	40 000,00	40 000,00
022	Dépenses imprévues (e)	20 000,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES REELLES = a + b + c + d + e		7 494 397,00	7 610 000,00	7 610 000,00
023	Virement à la section d'investissement	522 718,00	670 805,00	670 805,00
042	Opérat° ordre transfert entre sections (7) (8) (9)	918 000,00	969 200,00	969 200,00
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	548 800,00	600 000,00	600 000,00
6812	Dot. amort. et prov. Charges à répartir	16 245,00	16 245,00	16 245,00
6862	Dot. amort. charges financ. à répartir	352 955,00	352 955,00	352 955,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT		1 440 718,00	1 640 005,00	1 640 005,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (10)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE		1 440 718,00	1 640 005,00	1 640 005,00
TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)		8 935 115,00	9 250 005,00	9 250 005,00

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	9 250 005,00
--	---------------------

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

- (5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.
- (6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.
- (7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DF 042 = RI 040*.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).
- (9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.
- (10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES				A2
Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
013	Atténuations de charges	33 000,00	35 000,00	35 000,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	33 000,00	35 000,00	35 000,00
70	Produits services, domaine et ventes div	506 800,00	411 200,00	411 200,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	13 300,00	16 000,00	16 000,00
70323	Redev. occupat° domaine public communal	21 000,00	21 000,00	21 000,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	22 000,00	22 000,00	22 000,00
7062	Redevances services à caractère culturel	54 000,00	24 000,00	24 000,00
7066	Redevances services à caractère social	130 000,00	122 000,00	122 000,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	143 000,00	55 000,00	55 000,00
70688	Autres prestations de services	75 000,00	130 000,00	130 000,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	13 500,00	13 500,00	13 500,00
70878	Remb. frais par d'autres redevables	32 000,00	7 000,00	7 000,00
7088	Produits activités annexes (abonnements)	3 000,00	700,00	700,00
73	Impôts et taxes	5 209 645,00	5 530 800,00	5 530 800,00
73111	Impôts directs locaux	3 850 000,00	4 150 000,00	4 150 000,00
73211	Attribution de compensation	760 849,00	760 850,00	760 850,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	51 496,00	51 000,00	51 000,00
73221	FNGIR	9 300,00	9 950,00	9 950,00
73223	Fonds péréquation ress. com. et intercom	99 000,00	99 000,00	99 000,00
7336	Droits de place	60 000,00	75 000,00	75 000,00
7344	Taxes sur les déchets stockés	94 000,00	100 000,00	100 000,00
7368	Taxes locales sur la publicité extérieur	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7381	Taxes additionnelles droits de mutation	275 000,00	275 000,00	275 000,00
74	Dotations et participations	2 517 763,00	2 431 400,00	2 431 400,00
7411	Dotation forfaitaire	690 000,00	692 000,00	692 000,00
74121	Dotation de solidarité rurale	545 650,00	545 000,00	545 000,00
74127	Dotation nationale de péréquation	130 000,00	130 000,00	130 000,00
744	FCTVA	4 500,00	3 000,00	3 000,00
74718	Autres participations Etat	175 000,00	238 000,00	238 000,00
7472	Participat° Régions	10 000,00	10 000,00	10 000,00
7473	Participat° Départements	36 342,00	41 250,00	41 250,00
74741	Participat° Communes du GFP	36 000,00	37 000,00	37 000,00
74751	Participat° GFP de rattachement	537 211,00	520 710,00	520 710,00
7478	Participat° Autres organismes	5 000,00	5 000,00	5 000,00
74832	Attribution du fonds départemental TP	9 000,00	9 000,00	9 000,00
74834	Etat - Compens. exonérat° taxes foncière	188 310,00	188 310,00	188 310,00
74835	Etat - Compens. exonérat° taxe habitat°	138 620,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 130,00	12 130,00	12 130,00
75	Autres produits de gestion courante	101 900,00	126 400,00	126 400,00
752	Revenus des immeubles	101 900,00	126 400,00	126 400,00
TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES		8 369 108,00	8 534 800,00	8 534 800,00
(a) = 70 + 73 + 74 + 75 + 013				
76	Produits financiers (b)	267 205,00	267 205,00	267 205,00
76811	Sortie empr. risque avec IRA capital.	267 205,00	267 205,00	267 205,00
77	Produits exceptionnels (c)	29 802,00	275 000,00	275 000,00
7713	Libéralités reçues	19 802,00	265 000,00	265 000,00
7788	Produits exceptionnels divers	10 000,00	10 000,00	10 000,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (5)	207 000,00	108 000,00	108 000,00
7815	Rep. prov. charges fonctionnt courant	10 000,00	3 000,00	3 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	38 500,00	5 000,00	5 000,00
7875	Rep. prov. risques et charges exception.	158 500,00	100 000,00	100 000,00
TOTAL DES RECETTES REELLES		8 873 115,00	9 185 005,00	9 185 005,00
= a+b+c+d				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	62 000,00	65 000,00	65 000,00
722	Immobilisations corporelles	50 000,00	50 000,00	50 000,00
777	Quote-part subv invest transf cpte résul	12 000,00	15 000,00	15 000,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (9)	0,00	0,00	0,00
TOTAL DES RECETTES D'ORDRE		62 000,00	65 000,00	65 000,00
TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE		8 935 115,00	9 250 005,00	9 250 005,00
(= Total des opérations réelles et d'ordre)				

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

Chap / art(1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
	R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)			0,00
				=
	TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES			9 250 005,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES				B1
Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)	0,00	3 000,00	3 000,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	3 000,00	3 000,00
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	0,00	0,00	0,00
201610	Opération d'équipement n° 201610 (5)	0,00	0,00	0,00
202101	Opération d'équipement n° 202101 (5)	127 000,00	333 362,00	333 362,00
202102	Opération d'équipement n° 202102 (5)	763 170,00	825 378,00	825 378,00
202103	Opération d'équipement n° 202103 (5)	1 418 800,00	596 750,00	596 750,00
202104	Opération d'équipement n° 202104 (5)	697 564,00	502 010,00	502 010,00
223	Opération d'équipement n° 223 (5)	2 448,00	0,00	0,00
252	Opération d'équipement n° 252 (5)	2 153,66	0,00	0,00
287	Opération d'équipement n° 287 (5)	11 895,60	0,00	0,00
288	Opération d'équipement n° 288 (5)	11 895,60	0,00	0,00
308	Opération d'équipement n° 308 (5)	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		3 034 926,86	2 260 500,00	2 260 500,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	30 000,00	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	30 000,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	1 410 000,00	1 474 839,67	1 474 839,67
1641	Emprunts en euros	1 339 000,00	1 474 839,67	1 474 839,67
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	71 000,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		1 440 000,00	1 474 839,67	1 474 839,67
Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES		4 474 926,86	3 735 339,67	3 735 339,67
040	Opérat° ordre transfert entre sections (7)	62 000,00	65 000,00	65 000,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (8)	12 000,00	15 000,00	15 000,00
13911	Etat et établissements nationaux	2 031,00	3 000,00	3 000,00
13912	Sub. transf cpte résult. Régions	1 080,00	2 000,00	2 000,00
13913	Sub. transf cpte résult. Départements	1 904,00	3 000,00	3 000,00
139151	Sub. transf cpte résult. GFP de rattach.	524,00	1 000,00	1 000,00
13918	Autres subventions d'équipement	6 224,00	5 000,00	5 000,00
13932	Sub. transf cpte résult. Amendes police	237,00	1 000,00	1 000,00
	Charges transférées (9)	50 000,00	50 000,00	50 000,00
21318	Autres bâtiments publics	25 000,00	25 000,00	25 000,00
2135	Installations générales, agencements	25 000,00	25 000,00	25 000,00
041	Opérations patrimoniales (10)	100 000,00	360 000,00	360 000,00
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	310 000,00	310 000,00
2151	Réseaux de voirie	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE		162 000,00	425 000,00	425 000,00
TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		4 636 926,86	4 160 339,67	4 160 339,67

+

RESTES A REALISER N-1 (11)	0,00
----------------------------	------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)	887 212,33
--	------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 047 552,00
--	--------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B 3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 040 = RF 042*.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *DI 041 = RI 041*.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET				III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES				B2

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
010	Stocks	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 570 382,00	715 000,00	715 000,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	67 833,00	30 100,00	30 100,00
1313	Subv. transf. Départements	11 200,00	5 000,00	5 000,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	186 000,00	94 300,00	94 300,00
1322	Subv. non transf. Régions	151 900,00	89 500,00	89 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	98 900,00	100 000,00	100 000,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	28 333,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	55 000,00	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	30 100,00	0,00	0,00
1332	Amendes de police transférables	3 750,00	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	10 000,00	8 600,00	8 600,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	927 366,00	387 500,00	387 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	1 812 706,00	1 000 000,00	1 000 000,00
1641	Emprunts en euros	1 812 706,00	1 000 000,00	1 000 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		3 383 088,00	1 715 000,00	1 715 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 689 850,52	1 332 547,00	1 332 547,00
10222	FCTVA	517 514,00	350 000,72	350 000,72
10226	Taxe d'aménagement	103 155,11	100 000,00	100 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	1 069 181,41	882 546,28	882 546,28
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	345 000,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		2 034 850,52	1 332 547,00	1 332 547,00
Total des recettes d'opérations pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00
TOTAL RECETTES REELLES		5 417 938,52	3 047 547,00	3 047 547,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	522 718,00	670 805,00	670 805,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (6) (7) (8)	918 000,00	969 200,00	969 200,00
2802	Frais liés à la réalisation des document	11 450,00	12 000,00	12 000,00
28031	Frais d'études	7 500,00	8 000,00	8 000,00
28033	Frais d'insertion	172,00	800,00	800,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	13 500,00	11 000,00	11 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 000,00	1 000,00	1 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	100,00	200,00	200,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	32 016,00	35 000,00	35 000,00
28051	Concessions et droits similaires	20 500,00	17 000,00	17 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	3 443,00	4 000,00	4 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	38 500,00	47 000,00	47 000,00
281318	Autres bâtiments publics	1 306,00	2 000,00	2 000,00
28132	Immeubles de rapport	2 562,00	3 000,00	3 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	26 500,00	27 000,00	27 000,00
28152	Installations de voirie	66 562,00	81 000,00	81 000,00
281538	Autres réseaux	1 209,00	1 500,00	1 500,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	7 209,00	8 000,00	8 000,00
281571	Matériel roulant	33 500,00	35 000,00	35 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	17 310,00	21 000,00	21 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	15 000,00	10 000,00	10 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	414,00	500,00	500,00
28182	Matériel de transport	36 949,00	30 000,00	30 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	33 500,00	60 000,00	60 000,00
28184	Mobilier	26 500,00	30 000,00	30 000,00
28188	Autres immo. corporelles	152 098,00	155 000,00	155 000,00
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	16 245,00	16 245,00	16 245,00

Chap / art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Propositions nouvelles (3)	Vote (4)
4817	<i>Pénalités de renégociation de la dette</i>	352 955,00	352 955,00	352 955,00
TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT		1 440 718,00	1 640 005,00	1 640 005,00
041	Opérations patrimoniales (9)	100 000,00	360 000,00	360 000,00
10251	<i>Dons et legs en capital</i>	0,00	260 000,00	260 000,00
2031	<i>Frais d'études</i>	50 000,00	50 000,00	50 000,00
238	<i>Avances versées commandes immo. incorp.</i>	50 000,00	50 000,00	50 000,00
TOTAL RECETTES D'ORDRE		1 540 718,00	2 000 005,00	2 000 005,00
TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)		6 958 656,52	5 047 552,00	5 047 552,00

+

RESTES A REALISER N-1 (10)	0,00
-----------------------------------	-------------

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	5 047 552,00
---	---------------------

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV-A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 201610 (1)
LIBELLE : REVISION PLU ET SECTEUR SAUVEGARDE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		68 759,46	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 293,36	0,00	0,00	0,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	13 297,36	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	3 996,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	51 466,10	0,00	0,00	0,00	0,00
204111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	51 466,10	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET					III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT					B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202101 (1)
LIBELLE : VIE EDUCATIVE CULTURELLE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		100 099,99	a 0,00	333 362,00	b 333 362,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	43 000,00	43 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	100 099,99	0,00	290 362,00	290 362,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	21 308,35	0,00	55 000,00	55 000,00	0,00
21312	Bâtiments scolaires	1 120,80	0,00	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	183 112,00	183 112,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	14 633,53	0,00	0,00	0,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	2 490,10	0,00	0,00	0,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	38 235,19	0,00	4 500,00	4 500,00	0,00
2184	Mobilier	2 390,74	0,00	150,00	150,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	19 921,28	0,00	47 600,00	47 600,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 30 100,00
13	Subventions d'investissement	0,00	30 100,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	30 100,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-303 262,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202102 (1)
LIBELLE : CONTINUITE QUALITE DES SERVICES PUBLICS ESSENTIELS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		737 100,35	a 0,00	825 378,00	b 825 378,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	17 011,07	0,00	39 500,00	39 500,00	0,00
2031	Frais d'études	7 800,00	0,00	17 500,00	17 500,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	9 211,07	0,00	22 000,00	22 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	720 089,28	0,00	785 878,00	785 878,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	92 032,05	0,00	105 000,00	105 000,00	0,00
21316	Equipements du cimetière	874,00	0,00	30 000,00	30 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	16 123,06	0,00	118 458,00	118 458,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	33 454,97	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	274 914,78	0,00	239 820,00	239 820,00	0,00
2152	Installations de voirie	1 653,89	0,00	17 405,00	17 405,00	0,00
21538	Autres réseaux	108 973,50	0,00	94 174,00	94 174,00	0,00
21568	Autres matériels, outillages incendie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21571	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21578	Autre matériel et outillage de voirie	28 281,89	0,00	533,00	533,00	0,00
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	5 079,38	0,00	12 141,00	12 141,00	0,00
2182	Matériel de transport	30 351,76	0,00	5 046,00	5 046,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	66 283,40	0,00	27 694,00	27 694,00	0,00
2184	Mobilier	7 390,09	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	54 676,51	0,00	125 107,00	125 107,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 8 600,00
13	Subventions d'investissement	0,00	8 600,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
1341	D.E.T.R. non transférable	0,00	8 600,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	-816 778,00
---	--------------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202103 (1)
LIBELLE : URBANISME INTEGRE DANS UN ENVIRONNEMENT PRESERVE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	1 330 164,77	a 0,00	596 750,00	b 596 750,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	19 553,76	0,00	21 750,00	21 750,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	11 580,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	7 248,96	0,00	21 750,00	21 750,00	0,00
2033	Frais d'insertion	724,80	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 310 611,01	0,00	575 000,00	575 000,00	0,00
2111	Terrains nus	800,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	5 046,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	29 428,20	0,00	0,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	1 066 659,78	0,00	514 000,00	514 000,00	0,00
2152	Installations de voirie	208 677,03	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 528 500,00
13	Subventions d'investissement	0,00	528 500,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	5 000,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	89 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	80 000,00
1332	Amendes de police transférables	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	354 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-68 250,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 202104 (1)
LIBELLE : PRESERVER & VALORISER LE PATRIMOINE EXCEPTIONNEL

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		472 585,76	a 0,00	502 010,00	b 502 010,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	45 544,81	0,00	134 610,00	134 610,00	0,00
202	Frais réalisat° documents urbanisme	30 624,91	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
2031	Frais d'études	12 561,90	0,00	33 010,00	33 010,00	0,00
2033	Frais d'insertion	2 358,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	1 600,00	1 600,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	29 846,49	0,00	100 500,00	100 500,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	29 346,49	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	500,00	0,00	500,00	500,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	397 194,46	0,00	266 900,00	266 900,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	706,48	0,00	0,00	0,00	0,00
21311	Hôtel de ville	46 478,38	0,00	40 000,00	40 000,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	211 411,13	0,00	165 200,00	165 200,00	0,00
2135	Installations générales, agencements	38 978,22	0,00	0,00	0,00	0,00
2138	Autres constructions	12 979,48	0,00	0,00	0,00	0,00
2161	Oeuvres et objets d'art	74 033,39	0,00	60 000,00	60 000,00	0,00
2183	Matériel de bureau et informatique	1 913,60	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	992,29	0,00	1 200,00	1 200,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	9 701,49	0,00	500,00	500,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 147 800,00
13	Subventions d'investissement	0,00	147 800,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. Nationaux	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	94 300,00
1322	Subv. non transf. Régions	0,00	0,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	20 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00
1347	Dot. de soutien à l'investissement local	0,00	33 500,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b)	-354 210,00
Excédent de financement si positif	
Besoin de financement si négatif	

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 223 (1)
LIBELLE : POLICE SECURITE VIDEOPROTECTION

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 252 (1)
LIBELLE : MOYENS GENERAUX

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET						III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT						B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 267 (1)
LIBELLE : COSEC SALLES BESCHON ET ROUSIER

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements	0,00	0,00
1331	D.E.T.R. transférable	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 287 (1)
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE ALFRED DE VIGNY

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 288 (1)
LIBELLE : ECOLE ELEMENTAIRE LAMBLARDIE

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
	DEPENSES	0,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
	TOTAL RECETTES AFFECTEES	c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

III – VOTE DU BUDGET	III
DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT	B3

OPERATION D'EQUIPEMENT N°: 308 (1)
LIBELLE : JARDIN SAINT LOUIS

Pour vote

Art. (2)	Libellé (2)	Réalisations cumulées au 01/01/N	Restes à réaliser N-1 (3) (5)	Propositions nouvelles (4)	Vote (4)	Montant pour information (5)
DEPENSES		660,00	a 0,00	0,00	b 0,00	b 0,00
20	Immobilisations incorporelles	660,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	660,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)		Restes à réaliser N-1 (3)	Recettes de l'exercice
TOTAL RECETTES AFFECTEES		c 0,00	d 0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00

RESULTAT = (c + d) – (a + b) Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	0,00
---	-------------

(1) Ouvrir un cadre par opération.

(2) Détailler les articles conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

IV – ANNEXES	IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE (1)	A1

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT												
DEPENSES												
Dépenses réelles	1 474 840	492 740	51 000	116 350	447 000	94 312	0	0	0	1 057 598	1 500	3 735 340
- Equipements municipaux (2)		389 740	51 000	116 350	447 000	94 312	0	0	0	1 057 598	1 000	2 157 000
- Equip. non municipaux (c/204) (3)		103 000	0	0	0	0	0	0	0	0	500	103 500
- Opérations financières	1 474 840											1 474 840
Dépenses d'ordre	425 000											425 000
Total dépenses de l'exercice	1 899 840	492 740	51 000	116 350	447 000	94 312	0	0	0	1 057 598	1 500	4 160 340
RAR N-1 et reports	887 212	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	887 212
Total cumulé dépenses d'investissement	2 787 052	492 740	51 000	116 350	447 000	94 312	0	0	0	1 057 598	1 500	5 047 552
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	4 332 552	0	0	30 100	147 800	0	0	0	0	537 100	0	5 047 552
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes d'investissement	4 332 552	0	0	30 100	147 800	0	0	0	0	537 100	0	5 047 552

FONCTIONNEMENT												
DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	2 021 005	2 553 793	212 926	963 298	927 316	752 228	20 556	234 007	0	1 190 028	374 848	9 250 005
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé dépenses de fonctionnement	2 021 005	2 553 793	212 926	963 298	927 316	752 228	20 556	234 007	0	1 190 028	374 848	9 250 005
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	8 004 025	55 630	37 700	204 000	114 650	408 000	0	57 000	0	49 000	320 000	9 250 005
RAR N-1 et reports	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Total cumulé recettes de fonctionnement	8 004 025	55 630	37 700	204 000	114 650	408 000	0	57 000	0	49 000	320 000	9 250 005

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L. 2312-3, R. 2311-1 et R. 2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L. 5211-36 a1 et R. 5211-14 + L. 5711-1 et R. 5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.

IV – ANNEXES												IV
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION – VUE D'ENSEMBLE												A1

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
----------	---------	--	--	--	----------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

INVESTISSEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses investissement		1 899 840	492 740	51 000	116 350	447 000	94 312	0	0	0	1 057 598	1 500	4 160 340
Dépenses réelles		1 474 840	492 740	51 000	116 350	447 000	94 312	0	0	0	1 057 598	1 500	3 735 340
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
020	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
13	Subventions d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
16	Emprunts et dettes assimilées	1 474 840	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 474 840
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	3 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3 000
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Opérations d'équipement		0	489 740	51 000	116 350	447 000	94 312	0	0	0	1 057 598	1 500	2 257 500
202101	VIE EDUCATIVE CULTUELLE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE	0	30 700	0	97 350	111 000	94 312	0	0	0	0	0	333 362
202102	CONTINUITE QUALITE DES SERVICES PUBLICS ESSENTIELS	0	242 030	51 000	19 000	45 500	0	0	0	0	466 848	1 000	825 378
202103	URBANISME INTEGRE DANS UN ENVIRONNEMENT PRESERVE	0	6 000	0	0	0	0	0	0	0	590 750	0	596 750
202104	PRESERVER & VALORISER LE PATRIMOINE EXCEPTIONNEL	0	211 010	0	0	290 500	0	0	0	0	0	500	502 010
223	POLICE SECURITE VIDEOPROTECTION	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
252	MOYENS GENERAUX	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
287	ECOLE ELEMENTAIRE ALFRED DE VIGNY	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
288	ECOLE ELEMENTAIRE LAMBLARDIE	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Dépenses d'ordre	425 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	425 000
040	Opérat° ordre transfert entre sections	65 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 000
041	Opérations patrimoniales	360 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	360 000

RECETTES													
Total recettes investissement		4 332 552	0	0	30 100	147 800	0	0	0	0	537 100	0	5 047 552
Recettes réelles		2 332 547	0	0	30 100	147 800	0	0	0	0	537 100	0	3 047 547
010	Stocks	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
024	Produits des cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 332 547	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 332 547
13	Subventions d'investissement	0	0	0	30 100	147 800	0	0	0	0	537 100	0	715 000
16	Emprunts et dettes assimilées	1 000 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 000 000
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
204	Subventions d'équipement versées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
21	Immobilisations corporelles	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
22	Immobilisations reçues en affectation	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
23	Immobilisations en cours	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
26	Participat° et créances rattachées	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
27	Autres immobilisations financières	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
	Recettes d'ordre	2 000 005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2 000 005
021	Virement de la sect° de fonctionnement	670 805	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	670 805
040	Opérat° ordre transfert entre sections	969 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	969 200
041	Opérations patrimoniales	360 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	360 000

FONCTIONNEMENT													
DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		2 021 005	2 553 793	212 926	963 298	927 316	752 228	20 556	234 007	0	1 190 028	374 848	9 250 005
Dépenses réelles		381 000	2 553 793	212 926	963 298	927 316	752 228	20 556	234 007	0	1 190 028	374 848	7 610 000
011	Charges à caractère général	1 000	649 028	39 490	352 490	359 568	311 520	19 150	41 550	0	313 104	213 100	2 300 000
012	Charges de personnel, frais assimilés	0	1 598 670	164 436	521 308	551 748	439 208	1 406	191 552	0	876 924	154 748	4 500 000

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Art. (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnem	9 Action économique	TOTAL
014	Atténuations de produits	5 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5 000
022	Dépenses imprévues	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
65	Autres charges de gestion courante	0	283 095	9 000	89 500	16 000	1 500	0	905	0	0	0	400 000
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
66	Charges financières	325 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	325 000
67	Charges exceptionnelles	0	23 000	0	0	0	0	0	0	0	0	7 000	30 000
68	Dot. aux amortissements et provisions	50 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	50 000
Dépenses d'ordre		1 640 005	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1 640 005
023	Virement à la section d'investissement	670 805	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	670 805
042	Opérat° ordre transfert entre sections	969 200	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	969 200
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

RECETTES													
Total recettes de fonctionnement		8 004 025	55 630	37 700	204 000	114 650	408 000	0	57 000	0	49 000	320 000	9 250 005
Recettes réelles		7 939 025	55 630	37 700	204 000	114 650	408 000	0	57 000	0	49 000	320 000	9 185 005
013	Atténuations de charges	0	14 000	0	5 000	0	1 000	0	2 000	0	13 000	0	35 000
70	Produits des services, du domaine, vente	0	19 500	700	55 000	29 000	94 000	0	30 000	0	36 000	147 000	411 200
73	Impôts et taxes	5 455 800	0	0	0	0	0	0	0	0	0	75 000	5 530 800
74	Dotations et participations	1 843 020	12 130	37 000	133 000	68 250	313 000	0	25 000	0	0	0	2 431 400
75	Autres produits de gestion courante	0	0	0	11 000	17 400	0	0	0	0	0	98 000	126 400
76	Produits financiers	267 205	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	267 205
77	Produits exceptionnels	265 000	10 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	275 000
78	Reprise sur amortissements et provisions	108 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	108 000
Recettes d'ordre		65 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 000
042	Opérat° ordre transfert entre sections	65 000	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	65 000
043	Opérat° ordre intérieur de la section	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	A2.1

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
CM 000200726 (LT202102)	01/04/2021	600 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00
CE 9621450064SR (LT202201)	16/12/2021	400 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		1 000 000,00	600 000,00	0,00	600 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					25 004 704,50									
1641 Emprunts en euros (total)					23 504 704,50									
00059597918 (2007-001)	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	29/01/2008	01/04/2008	15/07/2008	500 000,00	V	MOTEC3	3,520	3,568		T	X Durée Ajustable	O	A-1
0564623 (2005-002)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	16/11/2005	25/11/2005	25/02/2006	316 000,00	F	FIXE	3,310	3,352		T	P	O	A-1
08H01243/7234213 (2002-005)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	25/09/2007	25/09/2007	25/12/2007	388 757,87	F	FIXE	4,680	4,834		T	X Libre	O	A-1
09001106 (2009-001)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	24/11/2009	18/12/2009	25/05/2010	760 000,00	F	FIXE	3,790	3,916		T	P	O	A-1
10000103048 (2015-001)	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	22/06/2015	02/07/2015	15/10/2015	730 000,00	F	FIXE	1,350	1,387		T	C	O	A-1
10000546245 (2018-001)	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	03/08/2018	13/12/2018	15/03/2019	700 000,00	F	FIXE	1,560	1,569		T	P	O	A-1
10001199798 (2021-002)	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	16/08/2021	07/09/2021	15/12/2021	450 000,00	F	FIXE	1,150	1,168		T	P	N	A-1
10278 37055 00020072606 (2021-)	CAISSE REGIONALE DE CREDIT MUTUEL DU CENTRE	09/08/2021	06/09/2021	31/10/2021	450 000,00	F	FIXE	0,950	0,962		T	P	N	A-1
1130039 (2008-001)	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	12/01/2009	01/04/2009	01/02/2010	400 000,00	F	FIXE	4,470	4,378		A	P	O	A-1
20055559808 (2003-005)	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	01/08/2003	27/08/2003	15/11/2003	114 000,00	V	MOTEC3	3,400	3,443		T	X Durée Ajustable	O	A-1
209000 (2017002C)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	12/10/2017	15/09/2020	15/12/2020	1 000 000,00	F	FIXE	0,000	1,145		T	P	N	A-1
2819179 (2005-003)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	05/12/2005	23/01/2006	25/05/2006	250 000,00	F	FIXE	3,700	3,753		T	P	O	A-1
8084372/8176563 (2012-001)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	06/06/2012	17/08/2012	17/09/2012	270 000,00	F	FIXE	4,750	4,956		M	C	O	A-1
8285042/8441965 (2013-001)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	21/08/2013	15/10/2013	15/01/2014	500 000,00	F	FIXE	2,880	2,987		T	C	O	A-1
8392157/4265849 (2014-002)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	22/05/2014	02/06/2014	02/09/2014	203 000,00	F	FIXE	2,290	2,341		T	P	O	A-1

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
8392218/4265928 (2014-001)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	22/05/2014	02/06/2014	02/09/2014	172 000,00	F	FIXE	2,750	2,811		T	C	O	A-1
86142414 (2011-001)	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	21/10/2011	21/02/2012	15/03/2012	700 000,00	F	FIXE	3,720	3,787		M	P	O	A-1
GY6465 (2021-003)	CREDIT AGRICOLE TOURAINE POITOU	13/12/2021	22/12/2021	15/03/2022	450 000,00	F	FIXE	1,170	1,191		T	P	N	A-1
LT050241 (2005-001)	CREDIT AGRICOLE CIB - BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE	24/07/2006	27/12/2005	15/10/2006	600 000,00	F	FIXE	1,420	1,302		A	X Libre	O	A-1
LT060262 (2006-001)	CREDIT AGRICOLE CIB - BANQUE DE FINANCEMENT ET DE TRESORERIE	24/07/2006	28/08/2006	15/06/2008	1 036 000,00	F	FIXE	1,540	1,498		A	X Libre	O	A-1
MIN224839EUR (2004-001)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	17/11/2004	01/08/2005	01/11/2005	820 000,00	F	FIXE	3,790	3,875		T	X Libre	O	A-1
MIS506151EUR (2016-001)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	07/12/2015	01/01/2016	01/04/2016	5 409 412,38	F	FIXE	3,150	3,235		T	X Libre	O	A-1
MIS506151EUR (2016-002)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	07/12/2015	01/01/2016	01/01/2017	5 870 000,00	F	FIXE	1,300	1,319		A	C	O	A-1
MON268609EUR (2010-001)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	25/03/2010	31/03/2010	01/10/2010	720 000,00	F	FIXE	3,420	3,463		T	P	O	A-1
MON277743EUR (1999-011)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	01/03/2012	01/03/2012	01/06/2012	173 014,33	F	FIXE	5,240	5,343		T	P	O	A-1
MON277744EUR (2000-004)	CAISSE FRANCAISE DE FINANCEMENT LOCAL - SOCIETE DE FINANCEMENT LOCAL	01/03/2012	01/03/2012	01/06/2012	72 519,92	F	FIXE	6,370	6,522		T	C	O	A-1
MON539795EUR (2021-004)	LA BANQUE POSTALE	10/12/2021	22/12/2021	01/04/2022	450 000,00	F	FIXE	1,240	1,263		T	P	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					1 500 000,00									
1907007 (2019-001C)	CAISSE D'EPARGNE LOIRE CENTRE	30/07/2019	01/07/2020	01/07/2020	500 000,00	F	FIXE	1,390	1,397		T	P	O	A-1

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
CO9187 (2017-001)	CREDIT AGRICOLE TOURAIN POITOU	08/09/2016	30/06/2017	29/09/2017	1 000 000,00	F	FIXE	1,490	1,521		T	C	O	A-1
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					25 004 704,50									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	A2.2

A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		15 373 151,04					1 452 851,61	315 193,78	0,00	94 316,10
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		14 178 151,04					1 382 184,94	298 137,97	0,00	92 531,23
00059597918 (2007-001)	N	0,00	A-1	177 431,17	6,29	V	MOTEC3	0,100	27 222,09	167,23	0,00	31,84
0564623 (2005-002)	N	0,00	A-1	80 858,18	3,90	F	FIXE	3,310	19 226,20	2 439,40	0,00	205,11
08H01243/7234213 (2002-005)	N	0,00	A-1	9 162,65	0,23	F	FIXE	4,680	9 162,65	107,20	0,00	0,00
09001106 (2009-001)	N	0,00	A-1	203 492,12	3,15	F	FIXE	3,790	59 944,02	6 959,94	0,00	559,16
10000103048 (2015-001)	N	0,00	A-1	273 750,00	3,54	F	FIXE	1,350	73 000,00	3 326,07	0,00	574,43
10000546245 (2018-001)	N	0,00	A-1	637 124,81	13,46	F	FIXE	1,560	42 740,02	9 689,94	0,00	437,86
10001199798 (2021-002)	N	0,00	A-1	446 109,50	24,71	F	FIXE	1,150	15 674,17	5 062,83	0,00	233,75
10278 37055 00020072606 (2021-001)	N	0,00	A-1	446 007,93	24,58	F	FIXE	0,950	16 063,31	4 179,97	0,00	688,15
1130039 (2008-001)	N	0,00	A-1	202 547,84	7,08	F	FIXE	4,470	21 616,68	9 053,89	0,00	7 400,73
20055559808 (2003-005)	N	0,00	A-1	5 961,42	0,62	V	MOTEC3	0,900	5 961,42	27,20	0,00	0,00
209000 (2017002C)	N	0,00	A-1	990 000,00	18,71	F	FIXE	1,140	8 000,00	11 251,80	0,00	528,64
2819179 (2005-003)	N	0,00	A-1	69 491,26	4,15	F	FIXE	3,700	15 386,11	2 359,33	0,00	201,28
8084372/8176563 (2012-001)	N	0,00	A-1	102 000,00	5,63	F	FIXE	4,750	18 000,00	4 514,46	0,00	166,25
8285042/8441965 (2013-001)	N	0,00	A-1	100 000,00	1,79	F	FIXE	2,880	50 000,00	2 372,00	0,00	312,00
8392157/4265849 (2014-002)	N	0,00	A-1	55 174,69	2,42	F	FIXE	2,290	21 692,70	1 078,10	0,00	63,89
8392218/4265928 (2014-001)	N	0,00	A-1	43 000,00	2,42	F	FIXE	2,750	17 200,00	1 005,13	0,00	59,13
86142414 (2011-001)	N	0,00	A-1	286 147,14	5,12	F	FIXE	3,720	51 183,95	9 777,85	0,00	399,44
GY6465 (2021-003)	N	0,00	A-1	450 000,00	19,96	F	FIXE	1,170	20 090,74	5 074,69	0,00	237,52
LT050241 (2005-001)	N	0,00	A-1	197 260,00	5,54	F	FIXE	1,420	36 010,00	2 839,98	0,00	496,11
LT060262 (2006-001)	N	0,00	A-1	381 550,00	5,46	F	FIXE	1,540	62 700,00	5 594,85	0,00	231,87
MIN224839EUR (2004-001)	N	0,00	A-1	221 335,31	3,58	F	FIXE	3,790	55 051,51	7 614,29	0,00	1 044,65
MIS506151EUR (2016-001)	N	0,00	A-1	4 392 397,68	14,50	F	FIXE	3,150	204 037,34	138 206,22	0,00	33 716,30
MIS506151EUR (2016-002)	N	0,00	A-1	3 612 307,70	7,00	F	FIXE	1,300	451 538,46	47 612,22	0,00	41 660,69
MON268609EUR (2010-001)	N	0,00	A-1	215 798,68	3,50	F	FIXE	3,420	54 879,07	6 681,49	0,00	1 375,86
MON277743EUR (1999-011)	N	0,00	A-1	96 070,08	7,67	F	FIXE	5,240	10 329,82	4 833,30	0,00	386,88

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
MON277744EUR (2000-004)	N	0,00	A-1	33 172,88	8,42	F	FIXE	6,370	3 902,68	2 019,89	0,00	160,56
MON539795EUR (2021-004)	N	0,00	A-1	450 000,00	25,00	F	FIXE	1,240	11 572,00	4 288,70	0,00	1 359,13
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		1 195 000,00					70 666,67	17 055,81	0,00	1 784,87
1907007 (2019-001C)	N	0,00	A-1	495 000,00	23,50	F	FIXE	1,390	4 000,00	6 859,66	0,00	1 706,23
CO9187 (2017-001)	N	0,00	A-1	700 000,00	10,49	F	FIXE	1,490	66 666,67	10 196,15	0,00	78,64
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		15 373 151,04					1 452 851,61	315 193,78	0,00	94 316,10

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	A2.3

A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 3 ou multiplificateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplificateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	A2.4

A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	29	0	0	0	0	
	% de l'encours	99,98	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	15 373 151,04	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	A3

A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE	Délibération du
Biens de faible valeur Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : 200.00 €	2014-04-11

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	202 - Frais liés à la réalisation des documents d'urbanisme et à la numérisation du cadastre	10	11/04/2014
L	2031-2033 - Frais d'études et frais d'insertion non suivis de réalisation	5	11/04/2014
L	204 - Subventions d'équipement versées pour financer des biens mobiliers, du matériel ou des études	5	11/04/2014
L	204 - Subventions d'équipement versées pour le financement de biens immobiliers ou d'installations	10	11/04/2014
L	2051 - Logiciels dissociés	5	11/04/2014
L	2051 - Création site internet	3	11/04/2014
L	2121 - Plantation d'arbres et d'arbustes	10	11/04/2014
L	2128 - Autres agencements et aménagements de terrains	15	11/04/2014
L	2132 - Immeubles de rapport	20	11/04/2014
L	2152 - Installations de voirie	15	11/04/2014
L	2156 - Matériel et outillage d'incendie et de défense civile	5	11/04/2014
L	2157 - Matériel et outillage de voirie	5	11/04/2014
L	2158 - Autres installations, matériels et outillages techniques	5	11/04/2014
L	2181 - Installations générales, agencements et aménagements divers	3	11/04/2014
L	2182 - Matériel de transport	5	11/04/2014
L	2183 - Matériel de bureau électrique ou électronique	3	11/04/2014
L	2183 - Matériel informatique et logiciels indissociés	5	11/04/2014
L	2184 - Mobilier	3	11/04/2014
L	2188 - Autres immobilisations corporelles	3	11/04/2014
L	Installations et appareils de chauffage	10	11/04/2014
L	Appareils de levage ascenseurs	20	11/04/2014
L	Equipements de garages et ateliers	10	11/04/2014
L	Equipements des cuisines	10	11/04/2014
L	Equipements sportifs	10	11/04/2014
L	Bâtiments légers, abris	10	11/04/2014
L	Agencements et aménagements de bâtiments, installations électriques et téléphoniques	10	11/04/2014

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS	A4

A4 – ETAT DES PROVISIONS

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
PROVISIONS BUDGETAIRES						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES						
Provisions. pour risques et charges (2)	5 000,00		530 851,15	535 851,15	366 236,13	169 615,02
ZONES SOUS CAVEES CONTENTIEUX GILLARD	0,00	01/02/2008	37 000,00	37 000,00	31 544,50	5 455,50
TRAVAUX DE CONFORTEMENT REMPARTS	0,00	23/05/2014	453 851,15	453 851,15	327 026,63	126 824,52
EFFONDREMENT GLISSEMENT TERRAIN	0,00	18/12/2020	25 000,00	25 000,00	0,00	25 000,00
FINANCEMENT COMPTE EPARGNE TEMPS	5 000,00	19/03/2021	15 000,00	20 000,00	7 665,00	12 335,00
Provisions pour dépréciation (2)	5 000,00		119 000,00	124 000,00	27 369,02	96 630,98
CREANCES IRRECOUVRABLES	5 000,00	06/04/2018	20 000,00	25 000,00	16 020,45	8 979,55
LOYERS IMPAYES BAIL COMMERCIAL RUE DES MOULINS	0,00	08/11/2019	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00
LIQUIDATION JUDICIAIRE BAIL COMMERCIAL VICARIAT	0,00	08/11/2019	20 000,00	20 000,00	11 348,57	8 651,43
RISQUES IMPAYES TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS	0,00	18/12/2020	67 000,00	67 000,00	0,00	67 000,00
TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES	10 000,00		649 851,15	659 851,15	393 605,15	266 246,00

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS	A5

A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner
PROVISION POUR DEPRECIATION	RISQUES IMPAYES	67 000,00	2	67 000,00	0,00	0,00
	TRAVAUX POUR COMPTE DE TIERS					
PROVISION POUR DEPRECIATION	CREANCES IRRECOUVRABLES	8 979,55	2	3 979,55	0,00	5 000,00
PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES	FINANCEMENT COMPTE EPARGNE TEMPS	12 335,00	0	7 335,00	0,00	5 000,00

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN	
EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	A6.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		1 489 839,67	I 1 489 839,67
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		1 474 839,67	1 474 839,67
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	1 474 839,67	1 474 839,67
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		15 000,00	15 000,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	0,00	0,00
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	15 000,00	15 000,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	1 489 839,67	0,00	887 212,33	2 377 052,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	A6.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 090 005,72	III 2 090 005,72
Ressources propres externes de l'année (a)		450 000,72	450 000,72
10222	FCTVA	350 000,72	350 000,72
10223	TLE	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	100 000,00	100 000,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
13146	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13156	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13246	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
13256	Attributions de compensation d'investissement	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 640 005,00	1 640 005,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2802	Frais liés à la réalisation des document	12 000,00	12 000,00
28031	Frais d'études	8 000,00	8 000,00
28033	Frais d'insertion	800,00	800,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	11 000,00	11 000,00
28041412	Subv.Cne GFP : Bâtiments, installations	1 000,00	1 000,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	200,00	200,00
2804412	Sub nat org pub - Bâtiments, installat°	35 000,00	35 000,00
28051	Concessions et droits similaires	17 000,00	17 000,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 000,00	4 000,00
28128	Autres aménagements de terrains	47 000,00	47 000,00
281318	Autres bâtiments publics	2 000,00	2 000,00
28132	Immeubles de rapport	3 000,00	3 000,00
28135	Installations générales, agencements, ..	27 000,00	27 000,00
28152	Installations de voirie	81 000,00	81 000,00
281538	Autres réseaux	1 500,00	1 500,00
281568	Autres matériels, outillages incendie	8 000,00	8 000,00
281571	Matériel roulant	35 000,00	35 000,00
281578	Autre matériel et outillage de voirie	21 000,00	21 000,00
28158	Autres installat°, matériel et outillage	10 000,00	10 000,00
28181	Installations générales, aménagt divers	500,00	500,00
28182	Matériel de transport	30 000,00	30 000,00
28183	Matériel de bureau et informatique	60 000,00	60 000,00
28184	Mobilier	30 000,00	30 000,00
28188	Autres immo. corporelles	155 000,00	155 000,00
29...	Prov. pour dépréciat° immobilisations		
39...	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
4815	Charges liées à crise sanitaire Covid-19	16 245,00	16 245,00
4817	Pénalités de renégociation de la dette	352 955,00	352 955,00
49...	Prov. dépréc. comptes de tiers		
59...	Prov. dépréc. comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	670 805,00	670 805,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4) (5)	Solde d'exécution R001 (4) (5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	2 090 005,72	0,00	0,00	882 546,28	2 972 552,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 2 377 052,00
Ressources propres disponibles	IV 2 972 552,00
Solde	V = IV – II (6) 595 500,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	A8

A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				81 220,76	32 488,30	16 244,15	32 488,31
2020	GESTION DE LA CRISE DU COVID 19	60	18/12/2020	81 220,76	32 488,30	16 244,15	32 488,31

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				7 765 000,00	2 470 681,85	352 954,55	4 941 363,60
2015	Indemnité de remboursement anticipé capitalisée emprunt 2010-002	264	16/12/2015	7 765 000,00	2 470 681,85	352 954,55	4 941 363,60

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES																	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT																	B1.1

B1.1 – 8015 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS PAR LA COMMUNE OU L'ETABLISSEMENT (art. L. 2313-1 6°, L. 5211-36 et L. 5711-1 du CGCT)

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actu-riel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00											0,00	0,00
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					288 761,65	194 164,42											3 529,19	11 068,29
FILIALE IMMOBILIERE COMUNE DES ORGANISMES SOCIAUX D'INDRE-ET-LOIRE	2009	P	ACQUISITION LOGEMENT 2 RUE COTEAU DU ROI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	30 019,00	22 483,78	27,83	A	V	LIVRETA	0,799	V	LIVRETA	0,541	A-1		67,45	770,94
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	2006	P	LOGEMENT INDIVIDUEL 33 RUE FONTAINE CHARBONNELLE	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	28 770,70	20 079,86	19,84	A	V	LIVRETA	2,389	V	LIVRETA	1,500	A-1		301,20	868,37

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	2002	P	ACQUISITION AMELIORATION LOGEMENT 8 RUE ALFRED DE VIGNY	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	23 114,32	13 038,06	14,84	A	V	LIVRETA	3,103	V	LIVRETA	1,700	A-1		221,65	770,41
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	1999	P	LOGEMENT INDIVIDUEL 69 BIS RUE SAINT JACQUES	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	36 915,53	16 256,10	10,25	A	V	LIVRETA	3,220	V	LIVRETA	1,800	A-1		292,61	1 487,65
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	1995	P	RESIDENCE ALFRED DE VIGNY	COMITE INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT D'INDRE-ET-LOIRE	12 195,92	2 535,62	3,97	A	F	FIXE	3,499	F	FIXE	3,500	A-1		88,74	601,58
OFFICE PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE CONSTRUCTION D'INDRE-ET-LOIRE	2015	P	REFINANCEMENT CONTRAT 1958616B OPERATION LOGEMENTS SOCIAUX LE PRE SAUCIER	CREDIT FONCIER GROUPE CAISSE D'EPARGNE	157 746,18	119 771,00	15,33	T	F	FIXE	2,197	F	FIXE	2,180	-		2 557,54	6 569,34
TOTAL GENERAL					288 761,65	194 164,42											3 529,19	11 068,29

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B1.2

B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	14 597,48
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A+ B + C - D	14 597,48
Recettes réelles de fonctionnement	II	9 185 005,00

Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)	I / II	0,16
---	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B1.6

B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 01/01/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)					0,00	0,00	0,00
8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)					5 878 513,95	2 939 257,00	419 893,85
2015	Aide pour le remboursement anticipé du contrat de prêt à risque 2010-002	Fonds de Soutien pour la sortie des emprunts à risque	15	A	5 878 513,95	2 939 257,00	419 893,85
8028 Autres engagements reçus					0,00	0,00	0,00
A l'exception de ceux reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
Engagements reçus des entreprises					0,00	0,00	0,00
TOTAL					5 878 513,95	2 939 257,00	419 893,85

IV – ANNEXES	IV
ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT	B2.1

B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

N° ou intitulé de l'AP	Montant des AP			Montant des CP			
	Pour mémoire AP votée y compris ajustement	Révision de l'exercice N	Total cumulé (toutes les délibérations y compris pour N)	Crédits de paiement antérieurs (réalisations cumulées au 01/01/N) (1)	Crédits de paiement ouverts au titre de l'exercice N (2)	Restes à financer de l'exercice N+1	Restes à financer (exercices au-delà de N+1)
AP202102/2021 CONTINUITE QUALITE DES SERVICES PUBLICS ESSENTIELS	6 298 170,00	709 308,35	7 007 478,35	737 100,35	825 378,00	685 000,00	4 760 000,00
AP202104/2021 PRESERVER & VALORISER LE PATRIMOINE EXCEPTIONNEL	3 859 884,00	742 031,76	4 601 915,76	472 585,76	502 010,00	205 000,00	3 422 320,00
AP202103/2021 URBANISME INTEGRE DANS UN ENVIRONNEMENT PRESERVE	3 963 469,00	1 069 191,77	5 032 660,77	1 330 164,77	596 750,00	831 353,00	2 274 393,00
AP202101/2021 VIE EDUCATIVE CULTURELLE SPORTIVE ET ASSOCIATIVE	1 857 000,00	3 451 461,99	5 308 461,99	100 099,99	333 362,00	260 000,00	4 615 000,00

(1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.

(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		28,00	1,00	29,00	27,80	0,00	27,80
Adjoint administratif	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint administratif principal 1e classe	C	7,00	1,00	8,00	7,80	0,00	7,80
Adjoint administratif principal 2e classe	C	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Attaché	A	5,00	0,00	5,00	5,00	0,00	5,00
Attaché principal	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Rédacteur	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 1e classe	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
Rédacteur principal 2e classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		43,00	2,00	45,00	43,74	0,00	43,74
Adjoint technique	C	16,00	2,00	18,00	17,74	0,00	17,74
Adjoint technique principal 1e classe	C	8,00	0,00	8,00	8,00	0,00	8,00
Adjoint technique principal 2e classe	C	11,00	0,00	11,00	10,00	0,00	10,00
Agent de maîtrise	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Agent de maîtrise principal	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Ingénieur	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ingénieur principal	A	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Technicien	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 1e classe	B	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Technicien principal 2e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		5,00	0,00	5,00	4,50	0,00	4,50
Agent spécialisé principal 1e classe des écoles maternelles	C	4,00	0,00	4,00	3,50	0,00	3,50
Agent spécialisé principal 2e classe des écoles maternelles	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		1,00	1,00	2,00	1,77	0,00	1,77
Educateur des APS	B	1,00	1,00	2,00	1,77	0,00	1,77
FILIERE CULTURELLE (h)		7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Adjoint du patrimoine principal 1ere classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint du patrimoine principal 2e classe	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00

MAIRIE DE LOCHES - VILLE DE LOCHES - BUDGET PRINCIPAL - BP - 2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
Assistant de conservation principal 1e classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Attaché de conservation du patrimoine	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Bibliothécaire	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		4,00	1,00	5,00	4,60	0,00	4,60
Adjoint animation	C	3,00	0,00	3,00	2,80	0,00	2,80
Adjoint animation principal 1e classe	C	0,00	1,00	1,00	0,80	0,00	0,80
Adjoint animation principal 2e classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Animateur principal 1e classe	B	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		7,00	0,00	7,00	3,00	0,00	3,00
Brigadier-Chef Principal	C	3,00	0,00	3,00	2,00	0,00	2,00
Chef de service de police municipale	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Chef de service de police municipale de 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
Gardien-brigadier de police municipale	C	2,00	0,00	2,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (k) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)		95,00	5,00	100,00	92,41	0,00	92,41

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	C1

C1 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	3-3-1°	CDD
Adjoint administratif	C	ADM	432	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint animation	C	ANIM	432	0,00	3-3-1°	CDD
Adjoint animation	C	ANIM	432	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint animation	C	ANIM	432	0,00	3-3-1°	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	432	0,00	3-3-1°	CDD
Adjoint du patrimoine	C	CULT	432	0,00	3-3-2°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	3-3-1°	CDD
Adjoint technique	C	TECH	432	0,00	3-3-2°	CDD
Animateur	C	ANIM	597	0,00	3-3-1°	CDD
Animateur	C	ANIM	597	0,00	3-3-2°	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	3-3-1°	CDD
Attaché	A	ADM	821	0,00	3-3-2°	CDD
Rédacteur	B	ADM	597	0,00	3-3-1°	CDD
Rédacteur	B	ADM	597	0,00	3-3-2°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	597	0,00	3-3-1°	CDD
Technicien territorial	B	TECH	597	0,00	3-3-2°	CDD
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 PM : Police.
 OTR : Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.
 3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.
 3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).
 3-2 : vacance temporaire d'un emploi.
 3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.
 3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.
 3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.
 3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.
 38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.
 47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels.
 110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.
 110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.
 A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	C2

C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à Hôtel de Ville (1). Toute personne a le droit de demander communication.

La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
02/02/1996 - RESIDENCE ALFRED DE VIGNY	VAL TOURAINE HABITAT	VAL TOURAINE HABITAT	OPH	12 195,92
20/11/1998 - LOGEMENT INDIVIDUEL 69 BIS RUE SAINT JACQUES	VAL TOURAINE HABITAT	VAL TOURAINE HABITAT	OPH	36 915,53
27/10/2001 - ACQUISITION AMELIORATION LOGEMENT 8 RUE ALFRED DE VIGNY	VAL TOURAINE HABITAT	VAL TOURAINE HABITAT	OPH	23 114,32
14/10/2005 - LOGEMENT INDIVIDUEL 33 RUE FONTAINE CHARBONNELLE	VAL TOURAINE HABITAT	VAL TOURAINE HABITAT	OPH	28 770,70
20/03/2009 - ACQUISITION LOGEMENT 2 RUE COTEAU DU ROI	SCI FICOSIL	SCI FICOSIL	SCI	30 019,00
25/09/2015 - LOGEMENTS SOCIAUX LE PRE SAUCIER	VAL TOURAINE HABITAT	VAL TOURAINE HABITAT	OPH	157 746,18
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat, etc. et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée, ...).

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	C3.1

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
SYNDICAT INTERCOMMUNAL CAVITES SOUTERRAINES		Participation par habitant	5 151,28
COMMUNAUTE DE COMMUNES LOCHES SUD TOURAINE	01/01/2017		0,00
Autres organismes de regroupement			
SYNDICAT MIXTE TRANSPORTS SCOLAIRES		Participation forfaitaire	2 544,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	C3.4

C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie d'établissement	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	N° et date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Organisation exposition à caractère commercial	Foire de Pâques Loches en fête	30/01/2015	5 - 30/01/2015 -	SPIC

IV – ANNEXES	IV
DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES	D1

D1 – TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES

Libellés	Bases notifiées (si connues à la date de vote)	Variation des bases/(N-1) (%)	Taux appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%)	Variation de taux/N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit/N-1 (%)
TFPB	9 350 000,00	0,00	40,65	0,00	3 800 775,00	0,00
TFPNB	135 000,00	0,00	54,24	0,00	73 224,00	0,00
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00			3 873 999,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

Nombre de membres en exercice : 29

Nombre de membres présents : 25

Nombre de suffrages exprimés : 29

VOTES :

Pour : 24

Contre : 5

Abstentions : 0

Date de convocation : 25/02/2022

Présenté par le maire (1),
A hotel de ville, le 04/03/2022
le maire,

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A hotel de ville, le 04/03/2022
Les membres de l'assemblée délibérante (2),

ASSABGUI Béatrice	
BAUDOUIN Marie-France	
CLERO Nelly	
COLIN Gérard	
DE BIBIKOFF Clémentine	
DESMEE Jérôme	
DOUDEAU Pascal	
FILLON Francis	
GAETE-IBARRA Fernando	
GAULTIER Thierry	
GEORGET Franck	
GERVES Valérie	
GRELIER Elisabeth	
JAMIN Chantal	
JEGOU Hervé	
JOLLET Patricia	
JOUMIER Andrée	
LACAZE Frédérique	
LOUVENCOURT Jean-Pierre	
PAINCHAULT Adrien	
PILLU Jean-Claude	

IV – ANNEXES	IV
ARRETE ET SIGNATURES	D2

PINSON Anne	
PITHOIS Anne-Colombe	
PROUDHON Yasmine	
RAAS Didier	
RAGUIN Pierre	
SUZANNE Marie-Nicole	
TOULET Louis	

Certifié exécutoire par le maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A hotel de ville, le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : le conseil municipal.